

Tipaza, le 02/07/2024

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 495/2024

**Au**

Responsable de l'Entreprise

Sarl OPTISERVE ALGERIE

**OBJET** / : Mise en demeure

**Entreprise** : Sarl OPTISERVE ALGERIE

**Adresse** : Rue saint charle Lots N°65 Ain Sultane Kouba , w.Alger.

Suite à votre absence injustifiée pour le démarrage des travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) Cité 200 logts social Ahmer el ain et cité 30 logts Ahmer el ain, sous ODS N° 81/2024 du 20/05/2024.

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau de la DOT de tipaza dans un délai n'excédant pas huit jours (08jours) à partir de cette présente note, afin de finaliser les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



M. BEN KEZOUJ Rachid  
Directeur Opérationnel des Télécommunications  
Tipasa

- 3 JUL 2024